

**DEL114-2023**

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS et le mercredi 13 septembre à 18h00, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **07 septembre 2023**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	57	Date de la convocation : 07 septembre 2023
Nombre de présents	47	
Nombre de pouvoirs	7	Date de publication : 18 septembre 2023
Suffrages exprimés	54	

Conseillers communautaires présents :

M. Jean-Marie ABADIE – Mme Guylaine DUTOYA – M. Julien DUBOIS – Mme Martine DEDIEU – M. Grégory RENDÉ – Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE – M. Pascal DAGES – M. Amine BENALIA BROUCH – Mme Marylène HENAUT – M. Guillaume LAUSSU – Mme Martine ERIDIA – Mme Martine LABARCHEDE – M. Julien RELAUX – Mme Florence PEYSALLE – M. Vincent MORA – Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI – M. Yves LOUME – Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU – M. Pierre STETIN – M. Philippe CASTEL – M. Pascal LAVIGNE – M. Serge POMAREZ – Mme Gloria DORVAL – Mme Sophie IRIGOYEN – M. Jean SOUBLIN – Mme Bérengère SABOURAULT – M. Albert AUZEMERY – M. Philippe LAFFITTE – Mme Chantal FRAYSSE – M. Hervé DARRIGADE – Mme Caroline JAY – M. Christian CARRERE – M. Julien BAZUS – Mme Sylvie PEDUCASSE – Mme Martine GAY – M. Alain GODOT – Mme Christine BEYRIS – Mme Catherine FAVARD – Mme Catherine RABA – M. Christian BERTHOUX – M. Henri BEDAT – M. Pascal VILATON – M. Alain BERGERAS – Mme Corinne LAPORTE – M. Bernard LANGOUANERE – M. Hikmat CHAHINE – M. Alain DUBOURDIEU

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme Veronique AUDOUY donne pouvoir à Mme Guylaine DUTOYA,
Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à M. Vincent MORA,
M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Julien RELAUX,
M. Gerard LE BAIL donne pouvoir à Mme Berengere SABOURAULT-LASSOUQUE,
M. Jean LAVIELLE donne pouvoir à M. Julien BAZUS,
M. Andre HUMEAU donne pouvoir à M. Alain GODOT,
Mme Sylvie BEZIAT-RICARD donne pouvoir à M. Pascal VILATON

Conseillers communautaires absents et excusés :

M. Laurent LAFOURCADE, M. Philippe DELMON, M. Thierry BOURDILLAS

Secrétaire de séance :

Mme Guylaine DUTOYA



OBJET : PARTICIPATION DU GRAND DAX AU FINANCEMENT DE LA MARQUE LANDES

Madame la Vice-présidente expose,

Vu le Code Général des Collectivité territoriale et notamment, l'article L 5216-5,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, en particulier ses compétences obligatoires en matière de développement économique, habitat et promotion du tourisme,

Vu la délibération DEL51-2020, relative à l'adhésion au Comité Départemental du Tourisme des Landes, le 17 juillet 2020,

Considérant le procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du Comité Départemental du Tourisme des Landes en date du 4 février 2022, validant l'évolution du Comité Départemental du Tourisme des Landes, en agence d'attractivité et le portage de la marque Landes par l'agence d'attractivité,

**APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

Article 1 : APPROUVE le projet de convention de partenariat et de co-financement pour le développement de la marque « Landes »,

Article 2 : APPROUVE la participation du Grand Dax au financement de la campagne de promotion des Landes pour un montant de **10 763 €** pour l'année 2023,

Article 3 : AUTORISE le Président du Grand Dax à signer la convention ci-annexée,

Article 4 : DIT que les crédits suffisants sont disponibles au Budget principal du Grand Dax,

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>),

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
pour copie conforme,
Dax, 18 septembre 2023**


Julien DUBOIS
Président du Grand Dax